



M.A SAINTES

*Maison d'Arrêt de SAINTES:
Mesure d'Ordre et de Sécurité sans
Quartier disciplinaire, mais qui a eu cette
idée démesurée ???*

Ce matin, notre établissement a accueilli une personne détenue suite à une M.O.S. qui devait intégrer le Quartier femmes mais lors de son écrou au greffe, notre jeune rebelle nous a montré tout son talent : insultes, tapages, réfractaire à la fouille et rébellion !

Face à cette situation sa mise en prévention en cellule disciplinaire au **Quartier Hommes** a été décidée ! *Et oui, notre Quartier Femmes n'est pas doté de cellule disciplinaire !*

Hélas, notre prison n'est pas adaptée à recevoir des M.O.S et encore moins de ce type de personnalité et ce n'est certainement pas la mise en place des ELSP au forceps qui arrangera les choses !

L'UFAP-Unsa Justice exige un transfert rapide de cette détenue vers une structure adaptée et sécurisée! ***Il ne faut pas attendre l'agression !!!***

L'UFAP-Unsa Justice félicite tout le personnel présent lors de cet incident pour son professionnalisme.

L'UFAP-Unsa Justice exige une gestion exceptionnelle et encadrée de cette terreur des coursives.

L'UFAP-Unsa Justice apporte tout son soutien aux surveillantes du quartier femmes qui vont devoir gérer quotidiennement cette déséquilibrée.

L'UFAP-Unsa Justice une présence au quotidien !

À Saintes le 14/02/2024

Le bureau local